

PRÉSENCES :

**Conseillers et
conseillères :**

| | |
|-----------------------------------------|-------------------------------|
| Marchand, Louise - présidente | Richmond |
| d'Entremont, Jeanelle - vice-présidente | Argyle |
| Benoit, Alfred | Pomquet |
| Breau, Jérôme | Truro |
| Comeau, Lucien | Halifax |
| Cottreau, Marcel | Clare |
| Craig, Marthe | Halifax |
| DeViller, Clyde | Argyle |
| Gaudet, Kenneth | Clare <i>quitte à 16 h 05</i> |
| Jacquard, Donald | Argyle |
| Larade, Joeleen | Inverness |
| Lavigne, Hélène | Annapolis |
| LeFort, Léonard | Inverness |
| LeFort, Marcel | Sydney |
| Middleton, Hank | Rive-Sud |
| Samson, Blair | Richmond |
| Surette, André | Halifax |
| Thériault, Sophie | Clare |

ABSENCES

MOTIVÉES :

PERSONNEL :

| | |
|--------------------|-----------------------|
| Comeau, Michel | directeur général |
| Goud, Audrey-Maude | secrétaire du Conseil |
| Saulnier, Janine | trésorière |

OBSERVATEURS :

| | |
|-------------------|-----------------------------------|
| Amirault, Stephen | agent d'éducation, MEDPE |
| Comeau, Stéphanie | coordonnatrice aux communications |

Samedi 7 décembre 2019

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h, la présidente ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum.
Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Clyde deViller, appuyé par Hélène Lavigne, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

3.1. Réunion 259 (régulière), École secondaire de Par-en-Bas

La présidente explique qu'à la réunion du 2 novembre 2019, un ajout fut apporté au procès-verbal 258 lors de son adoption. Elle souligne que lorsqu'est venu le temps d'ajouter l'item en question, ce fut découvert que celui-ci n'aurait pas dû être ajouté au procès-verbal en raison du fait que les commentaires étaient entre deux membres et n'avaient pas passé par la présidence. Cependant, puisque l'ajout fut fait par motion, l'ajout a été apporté.

Afin d'éviter ceci dans le futur, elle propose que les membres contactent la secrétaire du Conseil en avance s'ils croient qu'il y a une omission dans le procès-verbal afin que celle-ci puisse aller vérifier, avant la réunion du Conseil, si l'item en question appartient réellement dans le procès-verbal.

Marcel Cottreau, appuyé par Lucien Comeau, propose d'adopter le procès-verbal de la rencontre régulière du 2 novembre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

4.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 259

Le suivi aux résolutions est déposé.

5. SURVOL DES POLITIQUES DU CONSEIL

Lors des réunions du Conseil, les membres prendront un moment pour faire un survol de différentes politiques du Conseil qui les concernent. Ils ont débuté à cette réunion avec un survol de la politique 101 « Vision du Conseil », la politique 102 « Mission du Conseil », ainsi que la politique 110 « Politique temporaire ».

6. ACTIVITÉ : PLAN D'AFFAIRES 2020-2021 (PRIORISATION DES INITIATIVES)

La trésorière explique le déroulement de l'activité sur le plan d'affaires afin de ressortir les suggestions budgétaires.

Les membres travaillent en petits groupes afin d'identifier des projets qui s'enlignent avec les

cinq priorités stratégiques du Plan stratégique 2019-2023 du Conseil, soit :

- Bien-être physique et mental
- Relations école / famille / communauté
- Rétention et recrutement
- Réussite académique
- Sécurité linguistique

Cet exercice est la première réflexion des membres pour bâtir le nouveau budget pour l'année scolaire 2020-2021.

7. COMITÉ À HUIS CLOS

Hélène Lavigne, appuyée par Lucien Comeau, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

Mme Joeleen Larade sort à 11 h 53. Les trois prochaines motions ont été adoptées à la majorité des voix conformément au règlement intérieur du Conseil, article 6.32 (b).

8. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Blair Samson, appuyé par Marcel LeFort, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

9. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2018-21, 2019-24, 2019-25, le cas de personnel 2019-07P, ainsi que le rapport de suspensions.

Résolution 260-01

Blair Samson, appuyé par Marcel LeFort, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos que les précisions du vote enregistré à la résolution 258-04 soient apportées au procès-verbal 258 du 28 septembre 2019.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

Résolution 260-02

Léonard LeFort, appuyé par Alfred Benoit, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos de signer la lettre d'entente CSAP-NSGEU.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

10. AFFAIRES DU CONSEIL

10.1. COMITÉ POUR LA PROCHAINE ÉTAPE : RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La présidente indique qu'il serait nécessaire de créer un comité ad hoc composé de la vice-présidence et trois autres membres pour revoir les commentaires soulevés lors des survols du Règlement intérieur au courant de la dernière année. Ce comité est mandaté d'apporter des recommandations au Conseil.

Résolution 260-03

Alfred Benoit, appuyé par Marcel Cottreau, propose que le Conseil crée un comité ad-hoc composé de la vice-présidence et trois autres membres, soit Jeanelle d'Entremont, Marthe Craig, Hank Middleton et Blair Samson, pour revoir les commentaires soulevés lors des survols du Règlement intérieur et d'apporter des recommandations au Conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.2. AJOUTS AUX COMITÉS DU CONSEIL

Le président sortant, ayant été membre ex-officio des comités du Conseil, conformément à la politique 211 *Rôle de la présidence*, n'avait pas encore choisi les comités sur lesquels il souhaitait siéger lors de l'adoption des comités du Conseil de la réunion 259. Il a depuis identifié les comités sur lesquels il souhaite siéger, ce qui donne lieu à la motion qui suit.

Résolution 260-04

Clyde deViller, appuyé par Sophie Thériault, propose que Kenneth Gaudet siège sur le comité des politiques ainsi que le comité d'évaluation du directeur général pour l'année scolaire 2019-2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.3. RAPPORT PRÉVISIONS À LONG TERME DES ÉCOLES DU CSAP

Les membres prennent connaissance et discutent de la mise à jour du rapport Prévisions à long terme des écoles du CSAP, préparé conformément à la Loi sur l'éducation de la Nouvelle-Écosse. Ce rapport, qui a été adopté en avril 2015, est à sa quatrième mise à jour annuelle sur un plan de 10 ans.

Les corrections suivantes sont identifiées avant l'adoption :

Les niveaux de scolarités devraient être :

École Bois-Joli M à 5^e / École Beaubassin M à 5^e

École du Carrefour 6^e à 12^e / École secondaire du Sommet 6^e à 12^e

La mise à jour adoptée de ce rapport sera affichée sur le site Web du CSAP.

Résolution 260-05

Marthe Craig, appuyée par Jeanelle d'Entremont, propose que le Conseil adopte la 4^e mise à jour annuelle sur un plan de 10 ans du rapport Prévisions à long terme des écoles du CSAP, tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Il y a un public, ainsi qu'une journaliste de Radio-Canada à partir du point 10.4 allant jusqu'au début du point 12.

10.4. MISE À JOUR DES CONSULTATIONS – NOUVELLE ÉCOLE À DARTMOUTH

Les membres reçoivent une mise à jour des consultations en ce qui a trait à la nouvelle école à Dartmouth. Les prochaines étapes à ce dossier seront l'analyse des résultats du sondage, la rédaction du rapport final des recommandations, et finalement, la présentation du rapport final pour décision à la réunion du Conseil du 25 janvier 2020.

10.5. AJOUT DE LA 8^E ANNÉE 2020-2021 – ÉCOLE MER ET MONDE

Les membres acceptent la demande d'ajouter la 8^e année à l'École Mer et Monde dès septembre 2020. Conformément aux pratiques du Conseil, les membres pourront seulement traiter une demande d'ajouter la 9^e année pour l'année scolaire 2021-2022 au courant de l'année scolaire 2020-2021, suite à une demande à cet effet.

Résolution 260-06

Donald Jacquard, appuyé par Lucien Comeau, propose que le Conseil ajoute le niveau de 8^e année à l'École Mer et Monde dès septembre 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. APPROBATION DU PROJET PILOTE POUR LES ENFANTS DE 3 ANS

Les membres adoptent la mise en place de trois projets pilotes proposés pour les enfants de 3 ans qui débutera en janvier 2020. Les trois sites sélectionnés ci-dessous devaient satisfaire les critères de sélection mis en place en consultation avec les partenaires du CSAP en petite enfance, soit l'Université Sainte-Anne, le CPRPS, la FPANE, et le CÉDNÉ.

1. La garderie des petites étoiles (École Beau-Port);
2. Le Petit Voilier (École secondaire du Sommet); et
3. Papillons et Pissenlits (École Pubnico-Ouest)

Il y aura une subvention de 5 \$ par enfant, par jour, pour les familles de ce programme ainsi qu'une contribution de 1 \$ par enfant, par jour, alloué au centre.

Un membre s'informe si une demande d'octroi a été faite auprès de Patrimoine canadien pour aider à subventionner ce projet davantage. Le directeur général explique qu'une telle demande n'a pas encore été faite puisqu'il s'agit encore d'un projet pilote.

Résolution 260-07

Clyde DeViller, appuyé par Marthe Craig, propose que le Conseil adopte la mise en place de trois projets pilotes pour les enfants de 3 ans dès janvier 2020 aux sites suivants :

La garderie des petites étoiles (École Beau-Port); Le Petit-Voilier (École secondaire du Sommet); et Papillons et Pissenlits (École Pubnico-Ouest).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Présentation à 14 h par Emmanuel Devred

Emmanuel Devred, parent de l'École Mer et Monde (ÉMM), fait une présentation sur les préoccupations des parents de ÉMM concernant la nouvelle école à Dartmouth.

Il partage, entre autres, leurs objectifs, leurs préoccupations, ainsi qu'un sondage qu'ils ont préparé auprès des familles de ÉMM sur la probabilité d'envoyer leurs enfants à une école anglophone si leurs enfants devaient se rendre à la nouvelle école à Dartmouth pour le secondaire. 66,67 % des répondants ont répondu « forte probabilité de quitter ».

De plus, il présente leurs demandes :

1. École francophone sur la péninsule dès septembre 2022 pour les enfants du secondaire (10-12)
2. Burnside ne sera jamais une option
3. Confirmation que EMM sera disponible pour les enfants du primaire

4. Aucune interruption de l'éducation en français sur la péninsule pour TOUS nos enfants
5. Renversement de la décision d'une seule école sur la péninsule

Suite à la présentation, conformément au Règlement intérieur du Conseil, il y a une période de commentaires du public; où dix parents soulèvent leurs points de vue provenant des différentes communautés scolaires suivantes : École Mer et Monde, École Beaubassin, École secondaire du Sommet, et École du Grand-Portage.

La présidente remercie M. Emmanuel Devred pour la présentation ainsi que les membres du public pour leurs commentaires. Conformément au Règlement intérieur du Conseil, il y a une pause pour permettre un échange informel entre la personne ayant fait la présentation, le public et les membres du Conseil scolaire.

12. SERVICES PROFESSIONNELS EN FRANÇAIS

12.1. SERVICES JURIDIQUES DU CSAP (RH)

Les membres discutent des différents impacts au niveau administratif et en gouvernance en ce qui a trait aux services professionnels en français, spécifiquement en lien avec les services juridiques. Avant d'avancer avec une décision, le Conseil décide de poursuivre la discussion à la réunion du 25 janvier 2020.

13. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

13.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le rapport est déposé.

13.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

13.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

13.4. RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

Le rapport est déposé.

13.5. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le rapport est déposé.

13.6. RAPPORT DU COMITÉ DE L'OUTIL D'AUTOÉVALUATION

Le rapport est déposé. Les membres décident d'attendre à la réunion de janvier 2020 avant d'adopter l'outil d'autoévaluation 2019.

13.7. RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL AU C.A. FNCSF

Le rapport est déposé.

13.8. RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS À AGA FNCSF

Le rapport est déposé.

13.9. RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL SUR PACE

Le rapport est déposé.

13.10. RAPPORT C.G. UNIVERSITÉ STE-ANNE

Le rapport est déposé.

13.11. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU CONSEIL – VISITE DU MINISTRE À ÉBM

Le rapport est déposé.

14. DÉPÔT

14.1. CORRESPONDANCE

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Le rapport PISA
- Les jeunes du CSAP de « La Relève »
- Des fonds reçus de Patrimoine canadien
- Les critères d'admissions

M. Kenneth Gaudet quitte à 16 h 05.

16. AVIS DE MOTIONS

Aucun.

17. ÉCOLES DU CSAP

- 17.1. DEMANDE DE VOYAGE : École secondaire du Sommet
Allemagne, Italie, et République tchèque

Résolution 260-08

André Surette appuyé par Jérôme Breau, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École secondaire du Sommet en Allemagne, Italie, et République tchèque pour les élèves de la 10^e année, du 20 au 30 mai 2021.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

- 17.2. DEMANDE DE VOYAGE : École acadienne de Pomquet
France, Italie, et Suisse

Résolution 260-09

Jérôme Breau, appuyé par Alfred Benoit, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École acadienne de Pomquet en France, Italie et Suisse, pour les élèves de la 11^e et 12^e année, du 2 au 10 avril 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière se tiendra le 25 janvier 2020 au Bureau de Dartmouth.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 16 h 35, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Sophie Thériault propose de lever la séance.

Louise Marchand, présidente

Audrée-Maude Goud, secrétaire du Conseil